



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Enseignement technique et professionnel

Question écrite n° 37347

Texte de la question

Mme Marie-Joséphine Sublet attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la situation de la branche « mécanique générale ». Ce secteur d'activité est de plus en plus confronté à la crise, aussi bien au niveau de la production que de la formation. La formation professionnelle initiale doit répondre à l'évolution de l'emploi et à l'adaptation de l'outil. Aussi, il semblerait qu'une rénovation sérieuse de l'enseignement technique devrait passer par une augmentation des moyens des établissements. Actuellement, la dotation de nouvelles machines se fait au rabais, les budgets d'accompagnement étant si faibles qu'ils ne prennent pratiquement pas en compte leur fonctionnement. Les commandes numériques sont livrées avec le plus strict outillage. D'autre part, dans ces établissements techniques, l'enseignement général doit véritablement permettre aux jeunes de combler leurs lacunes scolaires. Une culture générale et technique, de réels savoirs, et pas seulement de savoir-faire, entraînent une amélioration des méthodes pédagogiques. Ainsi, une rénovation sérieuse devrait avoir pour objectif de modifier les pratiques pédagogiques ; cela devrait être facilité par une hausse des effectifs par classe et clore une formation continue renforcée des professeurs. Par conséquent, elle lui demande quelles dispositions il pense prendre pour que la rénovation de l'enseignement technique soit efficace.

Données clés

Auteur : [Mme Sublet Marie-Joséphine](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37347

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 857